Les forces spéciales dans le livre Blanc de la Défense et de la Sécurité Nationale (2013)

Category: 2000-2020,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Livres et publications,Renseignement,Services français
29 octobre 2021

Introduction de Gérald Arboit
Le Renseignement reste une priorité pour les concepteurs du Livre blanc. Le Président de la République l'avait notamment rappelé lors du lancement des travaux du Livre blanc le 13 juillet 2012. Pour François Hollande, il en va de " la faculté de notre pays de conserver sa liberté d'appréciation et de décision ".
Cette appréciation des situations s'appuie sur des informations améliorées recueillies à partir des renseignements humain, électromagnétique et image. Le rôle central du renseignement reste dans la définition d'une stratégie de défense et de sécurité nationale. Il relève depuis 2008 de la fonction stratégique " connaissance et anticipation ".

Elle est mise en oeuvre par les six services de renseignement constitués depuis 2008 en communauté du renseignement. La gouvernance de cette dernière est organisée autour du Coordonnateur National du Renseignement (CNR), tandis que l'académie du renseignement, créée en 2010, contribue à l'émergence d'une culture partagée au sein de la communauté française du renseignement. Dans le contexte budgétaire contraint et dans un objectif de synergie et d'efficacité collective, la poursuite de la mutualisation accrue des moyens techniques entre les services de renseignement est confiée au CNR.

Le point fort de cette nouvelle lecture de la Défense et de la Sécurité nationale est le renforcement de la gouvernance du renseignement, sous l'égide du CNR et l'impulsion du Conseil National du Renseignement. La délégation parlementaire au renseignement se voit confiée des compétences nouvelles, lui permettant de mieux suivre l'ensemble de la dépense publique en matière de renseignement, mais aussi d'exercer sa mission de contrôle de la politique gouvernementale dans ce domaine.
L'évolution des menaces et la prévention d'actes de terrorisme imposent un effort prononcé sur le renseignement intérieur. Cible des attaques depuis l'affaire Mérah, la coordination de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) doit être renforcée. Enfin, l'effort d'investissement décidé en 2008 se poursuit. Au-delà du renseignement d'origine humaine dont l'importance est confirmée, les capacités techniques de recueil, ainsi que de leurs moyens d'exploitation dans les cinq milieux (espace extra-atmosphérique, air, cyberespace, terre en mer) seront améliorées. Pour renforcer notre appréciation autonome des situations, les principaux efforts porteront sur les composantes spatiales et aériennes, aussi bien pour l'imagerie que pour l'interception électromagnétique, tant les drones que les capacités spatiales. La coordination entre les projets militaires et les projets institutionnels à utilisation duale

(civile et militaire) doit être recherchée et la mutualisation à l'échelle européenne privilégiée.

LIVRE BLANC DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Accorder la priorité au Renseignement
Le Livre blanc donne une portée nouvelle à la priorité accordée au Renseignement. Celui-ci voit son rôle central réaffirmé, au-delà des seules nécessités militaires ou strictement sécuritaires et au bénéfice des quatre autres fonctions stratégiques. Sa gouvernance sera améliorée, en confortant le rôle du Coordonnateur National du Renseignement placé auprès du Président de la République, en renforçant les moyens du Parlement à travers la capacité de la Délégation parlementaire d'exercer le contrôle de la politique du Gouvernement dans ce domaine, et en rendant publique une stratégie nationale du Renseignement.

Le Livre blanc met l'accent sur l'importance des moyens à accorder au Renseignement intérieur dans les années à venir. Il engage aussi un effort d'investissement global majeur portant en particulier sur les composantes spatiales et aériennes de l'imagerie et des écoutes électromagnétiques ; la diversification des capteurs, avec particulièrement les drones, les avions légers d'observation et les charges embarquées sur plateformes aériennes, navales ou terrestres ; les moyens consacrés à la cyberdéfense ; les moyens techniques d'interception adaptés à la rapidité du développement du numérique. En outre, afin de tirer le meilleur parti de ces équipements, le Livre blanc établit un principe de mutualisation des moyens techniques les plus coûteux entre les services de renseignement, sous la supervision du Coordonnateur national.

Connaissance et anticipation : la priorité du renseignement
Le Renseignement est une priorité du Livre blanc, soulignée à plusieurs reprises par le Président de la République, notamment lors du lancement des travaux du Livre blanc le 13 juillet 2012 : " ce qui est ici en cause, c'est la faculté de notre pays de conserver sa liberté d'appréciation et de décision ".
L'appréciation des situations s'appuie sur des informations complémentaires recueillies à partir de trois origines : le renseignement humain, l'analyse des messages détectés et des fréquences dans le spectre électromagnétique et le recueil d'images (et de vidéos). Les six services de renseignement ont été constitués depuis 2008 en communauté du renseignement dont la gouvernance est organisée autour du Coordonnateur National du Renseignement (CNR). L'académie du renseignement, créée en 2010, a véritablement contribué à l'émergence d'une culture partagée au sein de la communauté française du renseignement.

1 – Le rôle central du Renseignement dans la stratégie de défense et de sécurité nationale.
Le Renseignement relève de la fonction stratégique " connaissance et anticipation " et conditionne l'engagement de la France. Il est une clé de l'autonomie stratégique et de l'efficacité opérationnelle de nos capacités de protection, de dissuasion et d'intervention.

2 – Le principe de mutualisation des moyens pour le Renseignement
La France entend poursuivre ses efforts afin d'acquérir les capacités de recueil et d'exploitation nécessaires à l'autonomie d'appréciation des situations. Dans le contexte budgétaire contraint et dans un objectif de synergie et d'efficacité collective, une mutualisation accrue des moyens techniques entre les services de renseignement sera recherchée. Elle sera appliquée aussi bien entre les services du Ministère de la Défense qu'entre ceux des différents ministères. Elle sera suivie par le CNR.

3 – Le renforcement de la gouvernance du renseignement
Le Livre blanc de 2013 conforte le rôle du CNR dans l'animation de la communauté du renseignement, dans la préparation des orientations arrêtées en conseil national du renseignement, dans le suivi des activités et des grands programmes et dans le domaine budgétaire. Une stratégie nationale du renseignement, préparée sous l'égide du CNR, sera arrêtée en conseil national du renseignement ; les grandes lignes en seront rendues publiques. Le rôle du Parlement sera accru, en dotant la délégation parlementaire au renseignement de compétences nouvelles, d'une capacité à suivre l'ensemble de la dépense publique en matière de renseignement, et en lui conférant des compétences renforcées pour exercer sa mission de contrôle de la politique gouvernementale dans ce domaine.

4 – Un effort particulier en faveur du Renseignement intérieur
L'évolution des menaces et la prévention d'actes de terrorisme imposent un effort prononcé sur le Renseignement intérieur. La Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) sera renforcée, en particulier en ce qui concerne ses moyens humains, et une meilleure coordination sera recherchée entre les services en charge des missions de sécurité nationale.

5 – Un effort d'investissement majeur dans tous les domaines du Renseignement
L'effort de modernisation des ressources humaines propres au renseignement sera amplifié. Au-delà du renseignement d'origine humaine dont l'importance est confirmée, les capacités techniques de recueil, ainsi que de leurs moyens d'exploitation dans les cinq milieux (espace extra-atmosphérique, air, cyberespace, terre et mer) seront améliorées. Pour renforcer notre appréciation autonome des situations, les principaux efforts porteront sur les composantes spatiales et aériennes, aussi bien pour l'imagerie que pour l'interception électromagnétique, et tout particulièrement sur les drones. Les capacités spatiales sont en effet indispensables pour identifier les menaces balistiques potentielles, pour localiser et discriminer les risques des menaces. La coordination entre les projets militaires et les projets institutionnels à utilisation duale (civile et militaire) sera recherchée et la mutualisation à l'échelle européenne privilégiée.

La France affiche ainsi sa volonté d'appliquer au renseignement spatial une approche qui reposerait sur des interdépendances mutuelles avec ses alliés européens ayant des capacités spatiales. Les opérations militaires récentes ont rappelé l'importance des capacités aériennes qui doivent être pérennisées : drones de moyenne altitude et longue endurance, drones tactiques d'observation, avions légers d'observation et nacelles de reconnaissance de nouvelle génération. De même que pour le domaine spatial, la mutualisation de la capacité à déployer et exploiter les

drones de surveillance sera proposée à nos partenaires européens. Les moyens consacrés à la cyberdéfense seront renforcés afin d'être mieux en mesure d'identifier l'origine des attaques informatiques et de pouvoir ainsi les contrer. Les moyens de recueil sur les plate-formes terrestres et navales seront également pérennisés.

L'évolution des forces : le nouveau modèle d'armée

Les forces spéciales se sont imposées comme une capacité de premier plan dans toutes les opérations récentes. Elles sont particulièrement adaptées aux besoins accrus de réaction dans l'urgence, en souplesse et dans la profondeur d'un dispositif hostile ou complexe. Leurs effectifs et leurs moyens de commandement seront renforcés, comme leur capacité à se coordonner avec les services de renseignement. La dimension interarmées du Commandement des Opérations Spéciales (COS) sera confortée.